

■ **Riadh Bouaiche**, à Pully, cabinet d'assurances indépendant, en faillite (FOSC du 25.05.2004, p. 14). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 15 juin 2004. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 7627 du 20.07.2004
(02376876 / CH-550.0.057.507-4)